

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2015

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 20 mai 2015

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

- Parking stade
- Extension eau potable et assainissement
  - o Voie perpendiculaire rue du Crout Jacquin
- Infos et questions diverses

*L'an deux mil quinze et le mercredi vingt-sept mai, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.*

Etaient présents : Mr Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint  
Mmes Bernadette BARBIER, Marie CASTEL, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET ;  
Mrs Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE, André LEFEVRE,

Absents excusés : M. Eric MANACH

Absents : -

Secrétaire : Vincent AHÜ



## PARKING STADE

Visa Préfecture le :

*Le Maire présente à l'Assemblée le devis de l'Entreprise BARBIER pour le parking 2 pour un montant de 11 045.64 € HT. Le Conseil Municipal accepte (7 pour – 3 contre) le devis de l'Entreprise BARBIER.*

*Le Maire présente les devis estimatifs du Conseil Général pour le parking 1. Le Conseil Municipal accepte le devis estimatif n°4 et charge le Maire de lancer les appels d'offre.*

## EXTENSION EAU ET ASSAINISSEMENT : Voie perpendiculaire rue du Crout Jacquin :

*Le Maire indique que la mairie a reçu une demande de Certificat d'Urbanisme pour une future construction non viabilisée. Le Conseil Municipal mandate le Maire pour chiffrer le raccordement eau potable et assainissement.*

## INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Visa Préfecture le :

\* **Indemnité du percepteur de Chablis** : *Le Conseil Municipal accepte de verser au Percepteur de Chablis l'indemnité de Conseil pour l'année 2014 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours, soit un montant de 314.46 € net.*

Visa Préfecture le :

\* **Subvention Jeunes Sapeurs-Pompiers** : *Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 50.- € au Jeunes Sapeurs-Pompiers de Ligny le Château.*

Visa Préfecture le :

\* **Rue des Lilas et Rue du Capitaine Fournier** : *Suite à la demande de 2 administrés, le Conseil Municipal accepte et décide de la mise en place d'un sens unique de circulation rue des Lilas. Par ailleurs, il est décidé de rétablir le double sens de circulation dans Rue du Capitaine Fournier. Cette modification sera effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain.*

**\*\* Portail salle des loisirs :** *Compte tenu de la dégradation des pilastres du portail d'entrée du parking de la salle des loisirs, le Maire décide de faire chiffrer les travaux de réfection.*

**\*\* Projet assainissement :** *Le Maire informe que le lancement des appels d'offre du projet assainissement est prévu mi-juin.*

**\*\* Vol des fleurs :** *Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une plainte a été déposée suite au vol des fleurs à 2 reprises.*

**\*\* Nuit des Etoiles :** *La nuit des étoiles sera reconduite cette année pour le 8 aout prochain.*

**\*\* 14 juillet :** *Le Conseil Municipal décide de reconduire le 14 juillet avec la même formule que l'année passée avec en plus un lâcher de ballon.*

*La séance a été levée à 22 h 20*

*Varennnes, le 29 mai 2015*

*Le Maire,*

*Maurice MOCQUOT*